

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 09 DECEMBRE 2010

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 11 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à cette Assemblée. Il excuse les absences des personnes suivantes : Mme la Députée Michelle Grandjean Böhm, M. le Député Laurent Léger, Mme Mercédès Vouillamoz et M. Pierre-André Abbey.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 24 juin 2010.
2. Budget 2011
3. Approbation du budget 2011
4. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 24 JUIN 2010

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2011

Le Président passe la parole à M. le Vice-Président Christian Roth pour la présentation du budget.

Le Vice-Président commente les comptes de fonctionnement qui bouclent pour la première fois avec un déficit de Fr. 9'900.00. Il précise que la Bourgeoisie n'a plus de capacité de recettes, étant donné que la plupart des parcelles de la Boveresse ont été vendues et que la Bourgeoisie ne peut plus compter sur les émoluments du droit de cité.

Il fait part d'un problème d'affaissement du bâtiment des Etablons et du fait que l'assurance serait prête à financer une partie des travaux de réparations. Avant d'entreprendre ces travaux, le Conseil bourgeoisial a décidé de remettre à jour l'ancien projet des années 1970 concernant la réaffectation des écuries des Etablons en buvette. Le coût de ces travaux a été estimé entre Fr. 750'000.00 et Fr. 1 mio. A ce sujet, le Président et lui-même ont rencontré les dirigeants de Téléverbier pour renégocier un droit de passage à hauteur de Fr. 10'000.00/année pour l'utilisation de la piste « Casino » et pour la mise à disposition des infrastructures techniques et humaines dans le but d'effectuer une analyse financière du projet de réaffectation des écuries des Etablons. Un rendement annuel de Fr. 150'000.00 à Fr. 200.000.00 nous a été annoncé pour un tel projet.

L'amortissement de ces investissements au taux légal de 10% explique le déficit du budget. La Bourgeoisie envisage cependant de réduire ce taux à 5 % au bouclage des comptes.

Un abattement de Fr. 7'000.00 sur le loyer a été consenti à M. Roland Boson avec priorité pour lui de poursuivre les travaux de nettoyage des alpages.

Le Président précise que la Municipalité interviendra pour aider financièrement la Bourgeoisie en cas de réalisation du projet des Etablons.

3. APPROBATION DU BUDGET 2011

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

4. DIVERS

Répondant à une question de **Mme Anna Burnier** concernant la fusion des Bourgeoisies et des Communes, M. le Vice-Président Roth fait savoir qu'il a participé dernièrement à une séance au cours de laquelle ce problème a été traité. Les discussions étaient plus orientées vers la Loi en fonction des expériences vécues par certaines communes. Il précise que la Fédération Valaisanne des Bourgeoisies est défavorable à toute fusion entre Bourgeoisies et Communes. Dans l'hypothèse où le rendement lié à la nouvelle exploitation des écuries des Etablons devait être confirmé, le Conseil serait favorable à une fusion.

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie la Bourgeoise et les Bourgeois de leur présence, leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley